DEVENEZ PARTENAIRE DE LA NUIT DU BLUES 2024





SPONSORING NUIT DU BLUES	DE CA	BANN	ES 2024
FORMULES PROPOSÉES	SILVER	GOLD	PLATINIUM
PARRAINAGE ET VISIBILITÉ			
Mise en évidence sur tous nos supports publicitaires et moyens de communication	_	-	V
Votre logo sur 500 gobelets recyclables Nuit du Blues Ecocup (25 cl)	-	-	V
Votre logo sur les T-shirts Nuit du Blues des 50 bénévoles	-	-	V
Affiche de la Nuit du Blues dédicacée	_	-	\checkmark
Présence de votre logo sur toutes les publications	\checkmark	V	\checkmark
Possibilité de poser votre banderole publicitaire	\checkmark	\checkmark	\checkmark
Remerciements publics lors des soirées	V	\checkmark	\checkmark
HOSPITALITÉ			
Deux invitations à l'espace partenaire pour partager un mo- ment de convivialité» (entre 19h et 21h)	V	\checkmark	\checkmark
Tickets de consommations	10	20	A conveni
Invitations Entrée Générale à la Nuit du Blues	10	20	A conveni
TARIFS			
Montants des formules choisies (pas de TVA)	500€	1000€	2000€
Montants réels après déduction fiscales (- 60%)	200€	400€	800€
OPTION	TAF	RIF	COÛT RÉEL Après déduction d'impôt
Pose d'un panneau publicitaire à demeure aux arènes Engagement 1 an (achat, réalisation et pose par nos soins)	25	0€	100€
Pose d'un panneau publicitaire à demeure aux arènes Reconduction 1 an supplémentaire	15	0€	60€



Le parrainage d'une association culturelle ouvre droit à une réduction d'impôt égale à 66% pour les particuliers et 60% pour les entreprises, du montant des versements* **

BULLETIN DE PARRAINAGE À RETOURNER AVANT LE 30 AVRIL 2024

À L'ADRESSE : ASSOCIATION SUD-REGARDS | 346 ROUTE DE VERQUIÈRES | 13440 CABANNES

ENTREPRISE, SOCIÉTÉ, ASSOCIATION			
NOM ET PRÉNOM DU RESPONSABLE			
ADRESSE			<u> </u>
TÉLÉPHONE	MOBILE		
CONTACT MAIL			
OPTIONS CHOISIE:			
SILVER SOUTIEN DE LA NUIT DU BLUES (À PARTIR DE 500 €)	GOLD PARTENAIRE DE LA NUIT DU BLUES (À PARTIR DE 1 000 €)	0	PLATINIUM PARTENAIRE DE L'ASSOCIATION SUD REGARDS (À PARTIR DE 2 000 €)

CHÈQUE JOINT À L'ORDRE DE SUD REGARDS POUR LA SOMME DE

NUMÉRO DU CHÈQUE BANQUE

SIGNATURE + TAMPON DE SOCIÉTÉ :

^{*} Article 238 bis du code CGI. Une facture vous sera transmise dès réception de votre règlement.

^{* *} Un contrat de parrainage peut-être établi.